

# Saint-Paul

## infos

N° 2  
Juillet  
2005

Journal municipal de Saint-Paul-Lez-Durance

Correspondant : Mme Vanparys • Rédaction : M. Curinier • Directeur de publication : M. Pizot

### EDITORIAL

**M. Roger Pizot**  
Maire de St-Paul-  
lez-Durance



**I**TER arrive sur notre commune. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous accueillons ce programme international.

ITER c'est d'abord un programme de recherche qui, s'il aboutit, permettra aux générations futures d'avoir une source d'énergie plus abondante et plus propre que celles que nous connaissons aujourd'hui. ITER, ce sera forcément positif pour l'économie et l'emploi sur St Paul lez Durance mais aussi pour toute la région.

Afin d'accompagner au mieux les adaptations nécessaires au développement d'un tel projet, la Commune est partie prenante dans l'association "Réussir ITER" qui réunit une centaine de communes de la région PACA.

Mon Conseil Municipal et moi-même, mettrons tout en œuvre pour que cette réalisation soit la plus positive possible pour St-Paul lez-Durance et ses habitants.

Si ITER monopolise les esprits, d'autres projets sont en cours sur le Centre de Cadarache. C'est le cas du projet Jules Horowitz qui a été présenté à la population et dont vous trouverez les détails dans ce nouveau numéro de St-Paul Infos.

## Iter arrive

La communauté internationale a donc choisi Cadarache pour accueillir le projet ITER.

C'est une excellente nouvelle pour St-Paul lez-Durance et toute la région. Nous ne reviendrons pas sur les détails du projet qui vous ont été exposés dans notre précédent numéro (toujours disponible en

Mairie ou sur le site Internet [www.stpaul.fr](http://www.stpaul.fr)). ITER va maintenant entrer dans une phase active, tous les partenaires nationaux, internationaux et régionaux vont s'unir pour réussir cette opération.

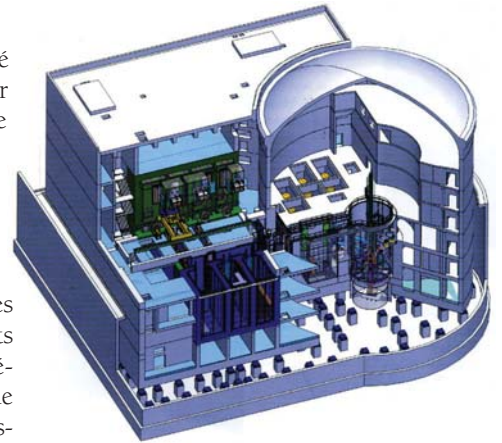
Nous vous informerons à travers ce bulletin de l'évolution du chantier. ■



## Du nouveau à Cadarache

**L**e projet Jules Horowitz est dédié aux programmes de recherche pour le développement d'une énergie nucléaire toujours plus sûre, compétitive et respectueuse de l'environnement et permettra de répondre aux besoins de la médecine nucléaire. Il se concrétisera par la réalisation d'un réacteur de recherche destiné à remplacer, à l'horizon 2014, des réacteurs de recherche européens existants comme Osiris dédié aux études des matériaux et des combustibles, implanté sur le centre du CEA/Saclay. Ce projet dont l'investissement est supérieur à 500 M€ est élaboré dans le cadre d'une collaboration à vocation internationale ouverte à un partenariat entre le CEA, des organismes de recherche et des industriels. Il permettra à la communauté scientifique européenne et internationale de disposer durant 50 ans d'un outil de recherche moderne et flexible pour :

- améliorer la compétitivité et la durée de vie des réacteurs nucléaires en fonctionnement (longévité, meilleure utilisation des ressources naturelles...);
- développer des combustibles nucléaires plus performants en soutien à l'évolution des réacteurs de troisième génération type EPR (European Pressurized water Reactor);
- mettre au point de nouveaux matériaux pour les réacteurs du futur;



- tester la résistance des nouveaux combustibles et matériaux;
- produire des radioéléments pour le secteur médical européen à des fins de diagnostic et de thérapie.

Le réacteur de recherche Jules Horowitz sera intégré au sein de la plate-forme de recherche fission du CEA/Cadarache constituée d'un ensemble de laboratoires de recherche et d'installations de services existants.

Les études de définition de ce projet seront achevées fin 2005. Elles se prolongeront en 2006 et 2007 par des études détaillées de l'installation et de ses principaux composants. À l'issue de la concertation locale et des conclusions de l'enquête publique, les travaux de construction sont envisagés à partir de 2007, pour un démarrage de l'installation en 2014. ■

Informations mairie

# Budget 2005 de la Commune

Le vote des budgets (Budget de la Commune et budgets annexes : Eau et Assainissement, Caisse des écoles, CCAS) est une étape importante dans la vie de notre commune. Ils reflètent les choix politiques faits par vos élus. Nous nous intéresserons aujourd'hui au Budget Communal 2005.

**Quelques remarques :**

Cette fois encore, et ce depuis de nombreuses années, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des trois taxes (Taxe d'habitation, Taxes foncières (bâti et non bâti)) qui restent à un niveau très bas comme en témoigne le tableau ci-contre.

L'endettement est minime (0,51 % en fonctionnement et 0,93 % en investissement)

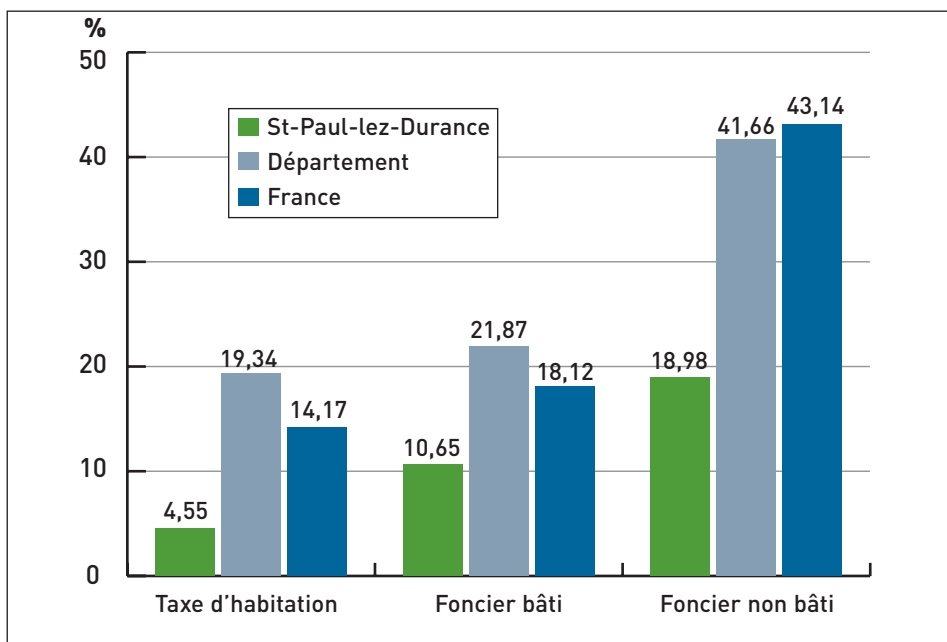
Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées ce qui permet d'autofinancer des investissements.

Le budget comprend deux sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Section de Fonctionnement : 2 190 107,90 €

→ Principales recettes de fonctionnement : Dotations de la Communauté du Pays d'Aix, de l'Etat, Recettes fiscales.

→ Principales dépenses de fonctionnement : Frais de Personnel, d'entretien (bâtiments, voirie etc...), subventions diverses (associations, budgets annexes...), paiement de la dette. S'il y a un excédent, il est reversé à la section d'investissement.



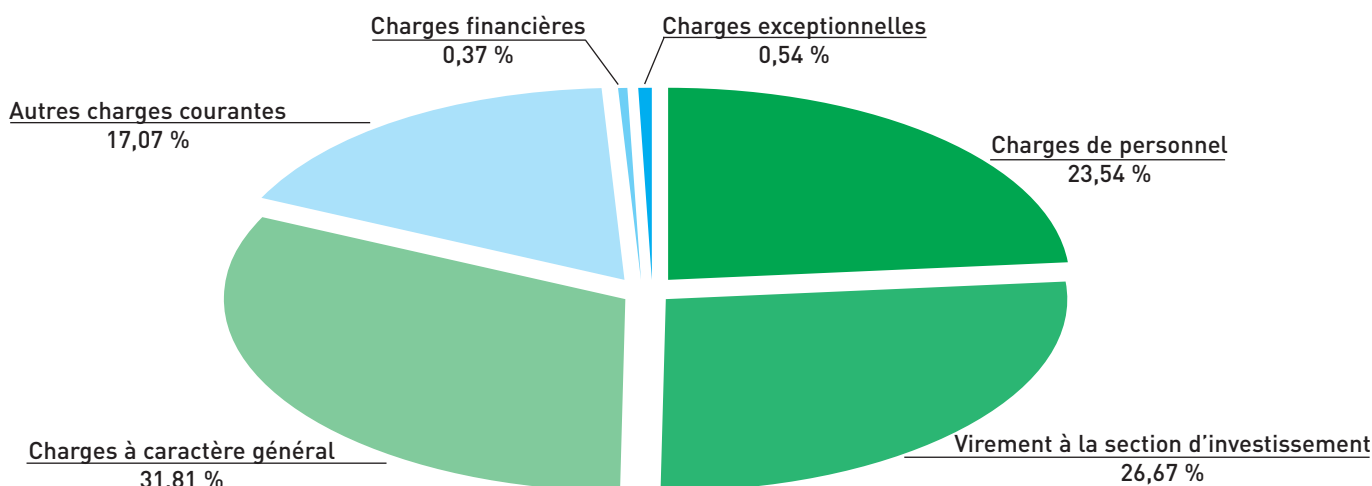
Section d'Investissement : 1 852 212,57 €

→ Principales recettes : Versement de la section de fonctionnement (autofinancement), subventions diverses (Etat, Département etc...)

→ Principales dépenses :  
 • Achat de gros matériel (véhicule, équipements divers...)

- Entretien de la forêt communale
- Aménagements divers (Installation de jeux pour enfants, Théâtre de verdure, Déplacement des courts de tennis, Création d'un complexe commercial et de logements...)
- Réfection de voirie etc. ■

## Dépenses de fonctionnement







## Création

# Une aire pour les camping-cars

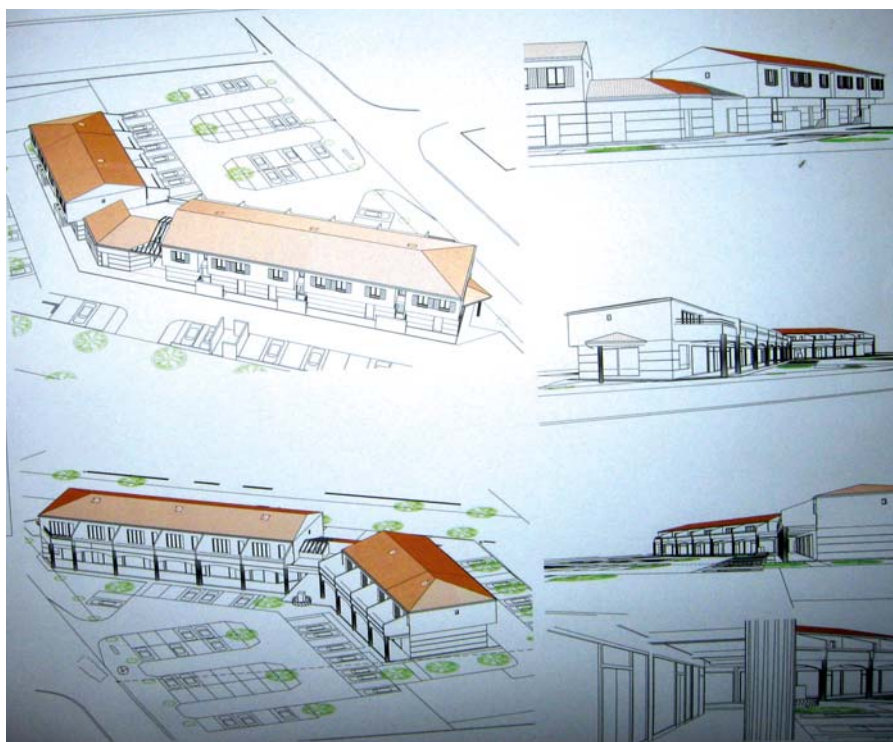
**A** l'occasion de la réfection de l'allée des Platanes, une aire de services pour camping-cars a été créée sur le parking des Micocouliers. Ces véhicules de loisirs, de plus en plus nombreux, disposent de réservoirs d'eau propre et d'eau usée ainsi que de toilettes embarquées. La mise à disposition d'une aire de services leur permet ainsi d'effectuer ces opérations de vidanges dans le respect de l'environnement. C'est également pour les commerçants de la commune, l'opportunité de capter une clientèle de passage qui a pour habitude de consom-



mer sur place. Le stationnement a été limité à 48 heures pour les camping-cars et interdit pour les caravanes. Tout lavage de véhicule est également interdit. ■

## Projet

# Un centre commercial à Saint Paul



Plan du centre commercial de Saint-Paul (que vous pouvez également trouver en plan "normal" d'architecte affiché dans l'entrée de la mairie). ■

## → Aménagements divers

En prévision de la construction du nouveau complexe de logements et locaux commerciaux, nous allons procéder à la suppression des jeux installés près des tennis et au déplacement des courts de tennis.

**Aires de jeux :** La municipalité a décidé d'aménager 3 nouvelles aires de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans (ou 6 ans selon le type de jeu) sur la commune. Ces équipements devraient être en place lorsque vous lirez ces lignes. Ces nouveaux lieux équipés sont le jardin public (au dessus du jeu de boules), le jardin du lotissement La Mirabelle et le jardin derrière l'école. Par ailleurs, les jeux équipant l'école sont remplacés par de nouveaux conformes aux normes actuelles. Nous souhaitons apporter la satisfaction aux plus jeunes et espérons que leurs aînés respecteront ces installations nouvelles.

Coût de l'opération : 47 000 €.



**Déplacement des courts de tennis :** De nouveaux courts vont être construits sur le parc du Jas du Dauphin, près du jeu de boules en remplacement des actuels qui seront supprimés. Coût de l'opération : 79 000 €. ■

## → Association Paul-Emplois

**Cette association a pour buts :**

de relancer la " cellule emploi " de la Mairie de St-Paul-lez-Durance, de favoriser l'emploi sur une zone géographique autour de St-Paul-Lez-Durance de mettre en relation des employeurs et des demandeurs d'emplois d'assurer une information dans le cadre de nouveaux projets du centre d'études de Cadarache (CEDRA, RES, ITER, RJH...).

**Ses moyens sont :**

- des permanences hebdomadaires (mardi de 16h30 à 18h30) ou bihebdomadaires pour accueillir, conseiller et accompagner dans leurs démarches, tous demandeurs d'emplois,
- des contacts réguliers avec les institutions pour l'emploi
- une recherche active auprès des entrepreneurs de la zone d'activité du bassin de St-Paul-Lez-Durance.

Le siège social est fixé dans les locaux au rez de chaussée de la mairie.

► **Contact :** Tél. 04 42 28 55 93  
ou par courrier adressé à la Mairie.

## St-Paul Infos : votre nouvelle revue d'informations municipales

**V**ous avez entre les mains une nouvelle formule de notre revue municipale. Les informations que vous y trouverez sont des informations officielles et institutionnelles. Nous désirons ainsi mieux communiquer avec vous sur les réalisations, les projets et le fonctionnement de votre Commune. St-Paul Infos se veut complémentaire du "Cancanié" qui va poursuivre son existence pour le plaisir de tous. Les objectifs des deux revues sont différents et c'est d'un commun accord avec M. Chaptal et Mme Vanparys que nous avons décidé de ne pas poursuivre l'expérience du numéro précédent. Nous espérons ainsi répondre aux attentes de tous avec deux sources d'informations différentes. Nous vous souhaitons bonne lecture et longue vie aux deux revues. ■

Le **Centre de Secours** de Saint-Paul-Lez-Durance organise une **réunion d'information sur le recrutement de Sapeurs Pompiers Volontaires** le **Judi 29 Septembre 2005 à 18 h Salle de la Mairie.**

## Référendum du 29 mai 2005 : Les résultats

<b>Inscrits</b> : 655	taux de participation de : 77,25%
<b>Abstentions</b> : 149	
<b>Votants</b> : 506	OUI : 113 voix
<b>Blancs ou nuls</b> : 14	soit 22,97%
<b>Suffrages exprimés</b> : 492	NON : 379 voix
	soit 77,03%

### Expertises

## Bulletin de santé des platanes de Saint Paul

Les platanes qui ornent la place du village présentent des signes de fatigue. La municipalité a donc décidé de faire procéder à deux expertises. L'office National des Forêts et l'expert de la société Dolza nous ont proposé des solutions pour la sauvegarde de ce patrimoine.

Il a été ainsi procédé à plusieurs travaux :

- Suppression du dallage et du goudron qui entourait les arbres, mise en place d'un mulch (terreau) et de barrières de protection afin de créer un milieu favorable au

développement des racines.

- haubanage d'un platane conseillé par les deux experts et suivant des caractéristiques établies par un bureau d'études.

- Suppression du béton qui colmatait les blessures des

arbres, nettoyage des zones abîmées.

- Des tailles régulières (tous les 2 ans) et ciblées sont également prévues.

Toutes ces interventions ont pour but de restaurer au plus vite la bonne santé des arbres. ■

# Programme de la fête votive des 29, 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> et 2 août 2005

## → VENDREDI 29 JUILLET

- **16H00** Concours de belote gratuit  
1<sup>er</sup> prix : 76,22 €, 2<sup>e</sup> prix : 60,98 €.
- **21H00** Concours de boules à pétanque choisie 1 homme + 1 femme (voir affiche).
- **22H00** Soirée dansante organisée par *Show time*, Jean marc ancien chanteur de Couleur.

## → SAMEDI 30 JUILLET

- **10H30** Concours de boules à pétanque enfants jusqu'à 14 ans (voir affiche).
- **15H00** Concours de boules à la mêlée 3X3 + consolante (voir affiche).

### Au restaurant Le Labéou

- **18H00** Premier concert DES BOUGRES, en direct à St-Paul, Christophe, Michel, Gianni et Laurent, (à la technique Bernard).
- **22H00** Concours de boules à pétanque choisie 2H + 1 Femme (voir affiche).

### Sur la place du village

- **22H00** Soirée dansante avec l'orchestre HARMONY (Merci à Magali, Sandrine, Sébastien, Bernard, Michel, Eric, Béatrice, Christophe, et Laurent (sans oublier Cathy, Ben et Pierre).

## → DIMANCHE 31 JUILLET

- **12H00** Aioli au Relais du Labeou (réservez vos tables au 04 42 57 41 63 avant le 26 Juillet 2005)
- **15H00** Concours de boules à pétanque choisie 2X2 féminin (voir affiche)
- **15H00** Concours de boules à pétanque choisie 2X2 masculin (voir affiche)
- **15H00** Animation sur la place du village avec le groupe "Les tambourinaires de Provence".
- **22H00** Soirée dansante avec l'orchestre Chris Remy.

## → LUNDI 1<sup>er</sup> AOÛT

- **8H00** Concours de boule au Jeu provençal (voir affiche). Souvenir Louis Leporatti, ancien membre du Comité des fêtes.
  - **11H00** Chansons avec le musicien compositeur Serge Dante.
  - **14H00** Après le repas, retrouvons nous encore un moment, avec Serge Dante.
  - **19H00** Apéritif concert avec l'orchestre Méphisto.
  - **22H00** Grand feu d'artifice en musique tiré par Artificiel (choisi par M<sup>lle</sup> Chaix Candy en hommage à son papa Eric Chaix).
  - **22H30** Grande soirée en perspective avec l'Orchestre Méphisto.
- ## → MARDI 2 AOÛT
- **9H00** Continuation du concours de boules au jeu provençal mêlée 3X3 (voir affiche).
  - **11H00** Animations pour les enfants sur la place du village.
  - **12H00** Paella au Bar de la Mairie (pensez aux réservations au 04 42 57 40 44)
  - **14H00** Spectacle pour enfants avec Momo et Bobo, Clowns avec animations.
  - **16H00** Goûter pour les enfants organisé par le Comité des Fêtes.

**Licences obligatoires** pour tous les concours. Les **inscriptions** pour les boules se feront au local "de la Boule Saint Paulaise". Pendant toute la fête "Le Relais du Labeou" vous propose ses menus, et un petit coin tranquille pour se reposer près du ruisseau. **Attractions et manèges** sur la place du village. **Les jets de pétards sont interdits.** Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme si nécessaire. Et **merci aux habitants de St-Paul** qui nous font confiance chaque année ! En espérant, nous, le comité des Fêtes les satisfaire pour notre fête votive annuelle.

## Comment contacter la Mairie

- ▶ **SECRETARIAT** ouvert l'après-midi de 13h30 à 17h30.  
Tél. : 04 42 57 40 56  
Fax : 04 42 57 44 61  
Email : [mairie@stpaul.fr](mailto:mairie@stpaul.fr)  
Site Internet : <http://www.stpaul.fr>
- ▶ **M. le Maire reçoit sur rendez-vous tous les jours**
- ▶ **QUELQUES NUMÉROS UTILES :**  
**Infirmières :**  
04 92 87 41 73 / 06 10 35 72 06
- ▶ **Médecin de garde :** 04 42 57 41 08
- ▶ **Police Municipale :** 06 07 55 56 32